Certificat d'aptitude professionnelle

CAP

Maintenance de bâtiments de collectivités

Le-a titulaire de ce diplôme est spécialiste de la maintenance des bâtiments collectifs : hôpitaux, entreprises, écoles, immeubles...

Il-elle est chargé-e de l'entretien et des réparations dans des domaines très divers : électricité, plomberie, maçonnerie, peinture…

Dans le cas d'un mauvais fonctionnement (fuite d'eau, vitre cassée...), il-elle localise la panne et en évalue la gravité. Il-elle la répare, remplace les éléments défectueux et rend compte de son activité dans un carnet d'entretien. Son intervention peut aussi être préventive : il-elle vérifie et contrôle régulièrement les diverses installations.

Débouchés

L'agent-e de maintenance peut occuper un emploi dans les entreprises du bâtiment, dans les entreprises de nettoyage assurant des contrats d'entretien ainsi que dans les services internes des collectivités (écoles, stades, immeubles, maisons de retraite, bâtiments commerciaux ou industriels, secteurs associatifs) et dans des entreprises touristiques. Cette formation peut également déboucher sur le gardiennage d'immeuble.

Métiers accessibles :

- Agent-e de maintenance des bâtiments
- Gardien-ne d'immeubles

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.

Statistiques

En 2012, dans l'académie d'Amiens : 12 élèves présentés, 8 admis.

Programme

	Horaires hebdomadaires	
Matières	**1re année**	**2e année**
Français, histoire-géographie éducation civique	4h	4h
Mathématiques –sciences physiques et chimiques	3h30	3h30
Langue vivante	2h	2h
Arts appliqués et cultures artistiques	2h	1h30
Education physique et sportive	2h30	2h30
Prévention santé environnement	1h	1h30
Enseignement technologique et professionnel	18h	18h
Enseignements facultatifs :		
Atelier d'expression artistique	2h	2h
Atelier d'éducation physique et sportive	2h	2h

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- Les élèves apprennent à lire des documents techniques (plan, notice de montage, mode d'emploi...)

- Ils étudient les différentes parties qui constituent un bâtiment (réseau électrique, réseau d'eau

Reproduction même partielle interdite sans autorisation et indication de la source.

potable, toiture, menuiseries, revêtements muraux et de sol, vitrerie...) et leurs fonctions.

Ils savent :

- trouver les raisons d'un dysfonctionnement et y remédier;
- connaître les différents matériaux qui serviront aux divers travaux de dépannage ou de réfection ;
- vérifier, contrôler le bon fonctionnement et le bon état des installations ;
- organiser, planifier leur intervention en respectant les règles de sécurité.

Stages

En Picardie, ce CAP se prépare **uniquement par la voie de l'apprentissage.**

Examen

Unités professionnelles :

- Technologie-prévention, coeff. 3
- Mise en oeuvre : épreuve en situation de dysfonctionnement avec prise en compte de la sécurité, coeff. 12 (dont coeff. 1 pour la prévention santé environnement)

Unités d'enseignement général :

- Français et histoire – géographie – éducation civique, coeff. 3
- Mathématiques – sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- Bac pro Hygiène et environnement

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Picardie, consultez le guide régional « Après le CAP », en téléchargement sur www.onisep.fr/amiens

Où se former en Picardie ?

- **En apprentissage :**

- MFREO, Villers-Bocage (80)
- CFA du bâtiment et des travaux publics, Laon (02)

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr
- www.afim.asso.fr : le site de l'AFIM (association française des ingénieurs et responsables de maintenance)

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »

** les documents régionaux sont en ligne sur www.onisep.fr/amiens.*

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.

Reproduction même partielle interdite sans autorisation et indication de la source.